

St MARTIN DES TILLEULS

• Bulletin Municipal •



Décembre 2016



SOMMAIRE

• Édito

- Mot du maire p.3-4
- Plan de la commune p.5

• Commune

- Budget 2016 p.6
- Taxes et subventions 2016 p.7
- Réalisations 2016 p.8-9
- Projets 2017 p.10-11
- Vie de la cité p.12-13
- Bibliothèque p.14

• Vie sociale

- CCAS / ADMR p.15
- CLIC du Haut Bocage / Novali'Ss p.16
- Secours catholique / L'outil en main p.17

• Canton

- Communauté de Communes p.18
- Protection civile / CAUE / Boîte à jeux p.19

• Vie associative et économique

- OGECC p.20-21
- École Saint Louis p.21
- Familles Rurales p.22-23
- Assistantes Maternelles / Foyer des Jeunes p.23
- Club Le Bon Temps
UNC-AFN / Soldats de France p.24
- TTSASMG Tennis de Table
SMSA Volley / Tennis Club p.25
- GSM Football Club / JASM Badminton p.26
- Graine de Lotus / Théâtre Le Flo Artistique
Team Propulsion p.27
- Libre Évasion / Jeu de boules p.28
- Chasse / Comité des Fêtes p.29
- Vie économique p.30-32

• État Civil p.33

• Fêtes et manifestations p.34

• Informations pratiques p.35-38

• Page d'histoire p.39

En parcourant ce bulletin municipal, vous aurez le plaisir de découvrir la vie de notre commune, les réalisations 2016, les futurs projets communaux et intercommunaux, ainsi que les informations pratiques vous concernant.



Mais sans plus attendre, au nom de l'équipe municipale et des employés communaux, je vous offre mes **meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2017**, et vous souhaite à tous de vivre en parfaite harmonie à Saint-Martin-des-Tilleuls.

Un vœu particulier aux familles éprouvées par la maladie ou la perte d'emploi, à qui je souhaite sincèrement qu'elles retrouvent le chemin de l'espoir.

Au début de ce mandat, le Président de la Communauté de Commune a donné les **orientations** qu'il souhaitait mettre en application :

- le marché unique de la téléphonie et des appels d'offres groupés,
- le P.L.U.I.H (plan local de l'urbanisme intercommunal et de l'habitat),
- une étude avec le cabinet Citanova de Nantes
- la mise en place de la commission développement durable travaillant avec le cabinet Oxillia sur l'amélioration de la qualité de vie.

À partir de janvier 2017, les **déchets ménagers** étant ramassés toutes les deux semaines, je vous invite vivement à consulter le calendrier et les informations que vous avez reçus.

Par ailleurs, vous y noterez les modifications du contenu des sacs jaunes et la nouvelle facturation concernant la redevance incitative.

La commission économique a instauré dans toutes les Zones Artisanales du canton, l'harmonisation du prix de vente au m², avec des prix différents selon l'emplacement des parcelles.

Certaines communes ont mis en place un directeur technique commun, d'autres ont mutualisé leur secrétariat général, et certains réfléchissent à rendre communs tous les services, et étudient l'optimisation des coûts.

Pour l'année 2016, nous avons réalisé les travaux suivants :

- l'**embellissement du cimetière** et son **réaménagement** pour l'accès des personnes à mobilité réduite
- la réfection des **trottoirs rue des Camélias** et rue des Rosiers à l'entrée de l'école.
- le remplacement des **canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales** rues de la Montasserie et des Chênes.
- l'acquisition de **robots de tonte** pour le terrain de football.
- le **remplacement des candélabres boules** par des candélabres équipés de lampes halogènes plus économes en énergie, situés dans les impasses du Caillon et de l'Arceau, dans les rues des Peupliers, de la Fontaine et de l'Audouinière.

Pour l'année 2017, sont engagés les projets suivants :

- la création d'un **site internet communal**
- la **réfection des voiries et trottoirs** rues de la Montasserie et des Chênes (2ème trimestre)
- le début des **travaux de la Maison Communale** (2ème semestre).

sont en cours les études suivantes :

- la 5ème tranche du lotissement du Vriignon (début des travaux fin d'année 2017)
- la réflexion sur les abords et les parkings de la mairie, de la périscolaire et de l'école.
- les études de faisabilité pour le réaménagement et la mise en sécurité de la rue des Rosiers.
- une convention d'échange d'heures avec les employés techniques des communes de Saint-Martin, des Landes Génusson, et de Saint-Aubin des-Ormeaux.

Depuis le mois d'avril, **Estelle BERNIER** a intégré le personnel administratif à l'accueil les mardis, mercredis et jeudis matin, en raison des charges administratives de plus en plus lourdes et de l'évolution constante de la population. Nous lui souhaitons une bonne intégration à St Martin.

La **St Mar'tintamarre**, fête au village à l'initiative de la commune et menée conjointement avec une équipe de bénévoles St Martinois a vécu une deuxième belle édition le 3 juillet 2016. Cette animation sera désormais gérée par le Comité des Fêtes et nous leur souhaitons bon vent.

Du côté de l'économie, nous souhaitons la **bienvenue à ABMC**, premier artisan à s'être installé dans la zone artisanale de l'Audouinière, et nous encourageons les porteurs de projets à l'y rejoindre. Sandrine et David Barreau ont cédé leur **boulangerie à Stéphanie et Thomas Couteleau**, souhaitons-leur une bonne intégration et réussite dans leurs projets.

Je **félicite et encourage** les entrepreneurs, les artisans, commerçants et les agriculteurs qui vivent une période critique, espérons que la conjoncture s'améliore rapidement.

Mes remerciements les plus sincères :

- à tous les **bénévoles des associations** pour leur précieux dévouement
- aux **employés municipaux** qui s'adaptent à chaque tâche qui leur est confiée.
- aux **conseillers municipaux** qui ne comptent pas leur temps passé dans les différentes commissions.



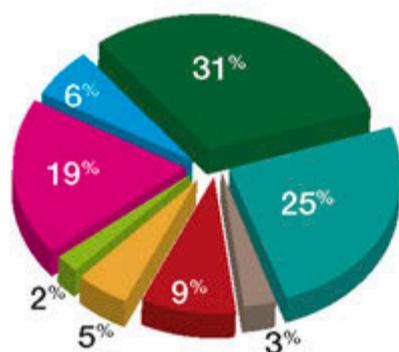
*Le Maire,
Emmanuel AUVINET*

Je vous souhaite à tous ainsi qu'à vos proches de joyeuses fêtes de fin d'année, et je vous convie aux :



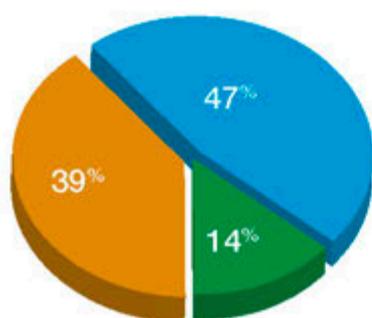
VŒUX DU MAIRE :
Vendredi 13 janvier 2017,
à 19h00 au Complexe de la Botterie

● FONCTIONNEMENT : 564 393 €



• Dépenses

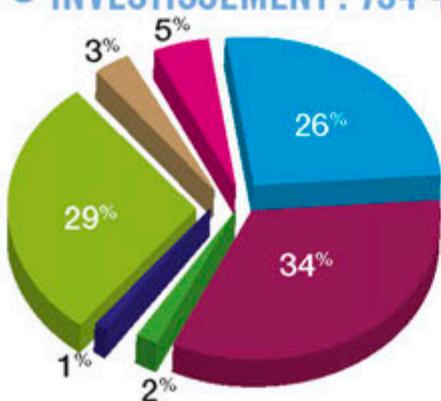
Charges de personnel	175 850 €
Virement à la section d'investissement	104 900 €
Charges de gestion courante et subventions	141 465 €
Achats en énergie et fournitures	50 500 €
Charges externes	18 650 €
Charges financières	11 000 €
Services extérieurs et taxes	127 080 €
Amortissements	234 948 €



• Recettes

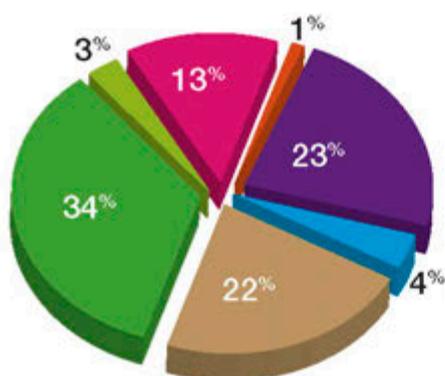
Impôts locaux	266 340 €
Dotations	218 076 €
Produit de gestion	79 977 €
Résultat antérieur reporté	0 €

● INVESTISSEMENT : 794 406 €



• Dépenses

Divers bureautique et services techniques	22 166 €
Maison communale (études + ingénierie)	274 284 €
Travaux en régie	15 000 €
Voirie	204 315 €
Emprunts	37 000 €
Éco Pass	4 500 €
Embellissement transformateur	3 000 €
Terrains Bâtis et non Bâtis	230 661 €
Site Internet	2 500 €
Mobilier périscolaire	980 €



• Recettes

Subventions	185 355 €
Affectation de résultat	171 015 €
Solde d'exécution positif	269 688 €
Virement section fonctionnement	104 900 €
Fonds de compensation TVA	10 000 €
Amortissements	28 448 €
Dotations et taxes	25 000 €



● TAXES 2016

La loi définit les règles concernant les réductions ou exonérations en fonction des conditions de ressources, de l'âge, du type d'habitation et des modalités d'occupation du logement.

Le conseil municipal a voté les taux suivants pour 2016 :

- Taxe d'habitation : 20.17 %
- Taxe foncière bâtie : 15.25 %
- Taxe foncière non bâtie : 41.83 %

Le produit attendu de ces taxes pour l'année 2016 est de 206 341 €

● SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : 86 283,30 €

Associations	Subvention
ADAPEI	70,00 €
ADILE	50,00 €
ADMR	1 910,00 €
Association Assistantes Maternelles de Mortagne	70,00 €
Association Coup de pouce	60,00 €
CAUE de Vendée	40,00 €
Familles Rurales « été loisirs jeunes »	81,00 €
Familles Rurales St Martin – périscolaire	6 000,00 €
Familles Rurales – Restaurant scolaire	10 200,00 €
Foyer des Jeunes de St Martin	120,00 €
GSM Football	266,60 €
Jeanne d'Arc Tennis de Table	34,40 €
SMSA Volley-Ball	120,40 €
OGEC École – Contrat d'association*	66 490,00 €
OGEC École le Brandon Les Herbiers	545,00 €
Sapeurs-Pompiers de la Verrie – Amicale	50,00 €
Société communale de chasse "St Hubert"	120,00 €
Tennis Club de Saint Martin	55,90 €

*Subvention OGEC: pour l'année scolaire 2016/2017, le montant est de 545 € / élève.

● EMBELLISSEMENT DU TRANSFORMATEUR DE L'IMPASSE DU CAILLON —

Pour ce deuxième relooking de transformateur de Saint Martin, nous avons de nouveau été accompagné par Moes'Family. Une très bonne collaboration s'est installée entre l'artiste peintre, Madame Ratout et les 5 jeunes du Foyer très investis dans cette réalisation.

L'inauguration qui s'est déroulée le 28 Septembre dernier en présence du SyDEV et ERDF, a été l'occasion de les remercier chaleureusement pour cette implication.



● CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Jeux pour enfants à côté du pénériscolaire

La pose des jeux a eu lieu le mercredi 18 mai 2016. Le coût total des jeux est de 1 279.20 € TTC

Parcours santé

À l'initiative des enfants, un parcours de santé a été installé à côté de l'étang. Sont à votre disposition :

- Des pas de géants,
- Des sauts de grenouille
- Une échelle de suspension



Nouveau conseil municipal des enfants élu le 7 novembre 2016



De gauche à droite au dernier rang : M. Le Maire, Erwan Soullard, Daren Fontenit, Anaïs Quet, Hubert Vallée (3ème adjoint) - De gauche à droite premier rang : Pacôme Brosset, Tom Sorin, Heidi Poirier, Louna Chevalier
Absent sur cette photo : Paco Coutolleau.

● ENSEIGNE COMPLEXE DE LA BOTTERIE

Pour faire suite à la nouvelle dénomination de la salle de la Botterie, installation d'une nouvelle enseigne, commandée auprès de l'entreprise PLP pour un montant de 243€.



● TRAVAUX DU CIMETIÈRE ET TROTTOIR RUE DES CAMÉLIAS

L'entreprise SOFULTRAP s'est vue confier la réalisation d'un enrobé pour l'allée centrale et les côtés du cimetière, ainsi que la rue des Camélias.



● ÉCLAIRAGE PUBLIC PROGRAMME DE RÉNOVATION 2016

Les anciens candélabres devant être changés avant 2023, la commune a profité d'une subvention du SyDEV pour changer l'ensemble des candélabres vétustes et en installer de nouveaux plus économes en énergie. Le montant total HT estimé des travaux est de 43 840€. La participation de la commune est de 50% du coût global ce qui correspond à 21 920€ HT, le reste étant à la charge du SyDEV.

● RÉNOVATION CANALISATION EU-EP RUE DES CHÊNES ET MONATSSERIE

Suite à l'effacement des réseaux, les canalisations d'eaux pluviales ont été changées en 2016 pour un montant de 61 115 €. Le SIA de la Gaubretière a pris en charge la rénovation des canalisations d'eaux usées pour un montant de 65 093 €.

● TRAVAUX DIVERS

Quelques réalisations et travaux effectués par les employés communaux :

- Broyage du bois pour en faire du paillage,
- Installation d'un portique au parking du stade
- Mise en place d'un grillage et d'un filet pare-ballon le long du terrain de foot
- Fleurissement des entrées de bourg et entretien des parterres

● ADOPTION DE LA NOUVELLE FORMULE ECO-PASS

L'Eco Pass est étendu à l'acquisition de l'ancien bâti avant 1990, afin d'assurer un aménagement plus équilibré du territoire notamment en favorisant le renouvellement des centres-bourgs. Pour être éligibles à cette aide, les ménages devront répondre aux plafonds de revenus du prêt à taux zéro (PTZ).

Après travaux, le logement devra atteindre un gain énergétique de 25% ou 40% suivant l'étiquette énergétique initiale. L'Eco-Pass est une aide forfaitaire de 3 000 € attribuée par la commune à hauteur de 1 500 € et de 1 500 € par le Conseil Départemental de Vendée.

● ETUDE DE L'AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE

L'étude concernant l'aménagement des abords de la mairie sera réalisée par l'agence CANOPÉ de Clisson en collaboration avec la mairie et un comité de pilotage composé des responsables d'associations concernées par le projet.

L'objet et le périmètre de la mission :

- Valoriser les abords de la future Maison Communale avec l'aménagement de la placette piétonne située entre la future mairie et le presbytère. L'attractivité et la convivialité de cette placette devront être améliorées tout en renforçant la lisibilité du presbytère en lien avec la future bibliothèque et la mairie qui seront réaménagées,
- Aménager le jardin public de l'ancien presbytère (future mairie) en lien avec la prairie desservant l'école privée et le périscolaire,
- Sécuriser les déplacements doux, avec mise en conformité de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite,
- Affirmer la nouvelle entrée de la future Maison Communale à l'Est,
- Créer un patio convivial entre l'église et la future Maison Communale.



● SAINT MAR'TINTAMMARE

Rétrospective de la 2ème édition de la Saint Mart'tintammare : samedi 2 Juillet 2016, sous le thème de l'Art pour Tous !

Pour cette deuxième édition, l'équipe d'organisation avait mis en avant les « Arts de la Rue ».

Dans l'après-midi, dans le très agréable jardin du Presbytère, un public intergénérationnel était présent pour assister aux saynètes de théâtre jouées par la troupe T-Vert des Landes Génusson, et pour découvrir à travers des initiations encadrées le hip-hop et un atelier graffitis.

À 19h, la place de l'église s'est animée avec le spectacle humoristique et musical les Zazoux.

Enfin, plus de 500 personnes ont poursuivi la soirée autour du repas champêtre, et du bal populaire orchestré par le groupe Broadway.

La nouvelle équipe d'organisation vous donne rendez-vous le samedi 1er juillet 2017.



● PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE

En Juin 2016, la commission communale environnement a procédé à une présélection des jardins Saint- Martinois. Un jury composé d'élus de Saint-Malodu-Bois est venu évaluer et faire part de sa sélection.

Les 4 nominés dans la catégorie « Jardins Secrets » sont :

1er prix :

France et Jean-Paul Natalis
3, rue de la Fontaine

2ème prix :

Mr et Mme Gaze
3, rue de la Montasserie

3ème prix :

Jeannine et Jean-Louis Maudet
12, rue du Bocage

4ème prix :

Françoise et Joël Retailleau
22, rue des Glycines

La Municipalité adresse ses félicitations aux 4 lauréats et remercie tous les Saint Martinois qui fleurissent ou paysagent leur propriété et contribuent ainsi à l'embellissement de notre village.

Pour rappel, depuis 2011 les jurys communaux fonctionnent en binômes au sein de la Communauté de Communes : 6 communes présentent leurs candidats et les 6 autres communes constituent le jury. En Juin 2017 la commune de Saint Martin-des-Tilleuls ne sera pas visitée, mais afin d'œuvrer pour l'embellissement du cadre de vie, et le plaisir de tous : continuez de fleurir !



1^{er} prix



2^{ème} prix



3^{ème} prix



4^{ème} prix

● PARTICIPATION CITOYENNE



Peu d'administrés se sont déplacés à la réunion publique du 28 janvier 2016 qui présentait le projet. Compte tenu du peu d'intérêt suscité, la commune a décidé de ne pas mettre en place ce dispositif « Participation Citoyenne ».

● ANIMATION ENFANCE FAMILLE

« Méli-mélo d'artistes... »

Dans le cadre de la quinzaine de « l'Animation Enfance Famille » organisée par Familles Rurales sur le Pays de Mortagne du 14 novembre au 1er décembre 2016, la municipalité en étroite collaboration avec l'association locale Familles Rurales, la bibliothèque et le CCAS ont organisé le samedi 19 novembre un après-midi ludique, récréatif et familial à la salle des Jardins.

Le thème de cette 24ème édition étant « Les talents en fête », l'équipe d'organisation a convié le jeune public à

- découvrir une exposition- livres autour de l'Art
- se laisser conter de belles histoires
- participer à un atelier Origami
- danser à l'unisson autour des 3 représentations du flash mob
- créer (et déguster) un goûter artistique à la manière « d'Arcimboldo ».

Le groupement de producteurs laitiers a collaboré par la mise à disposition d'une fontaine à lait et une présentation de cette filière.

Environ 80 personnes Saint Martinoises et extérieures ont assisté à cet après-midi intergénérationnel.



● PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DE LA MUNICIPALITÉ



De gauche à droite :

Estelle BERNIER a intégré le secrétariat de la mairie en avril et vous accueille les mardis, mercredis et jeudis matin.

Roger GUITTON, employé technique.

Delphine DESNEUX, secrétaire de mairie, qui a été remplacée à l'occasion de son congé maternité par Delphine PAPOT, que nous remercions chaleureusement.

Laurent LUCAS, employé technique.



325 lecteurs sont inscrits à la bibliothèque animée par 15 bénévoles. Celle-ci propose 2186 livres dans ses rayonnages et 4 abonnements revues. Cette année 3300 prêts ont été effectués contre 2698 l'an passé et 526 réservations ont permis aux lecteurs d'élargir leur choix de livres en les sélectionnant sur le réseau des bibliothèques de la communauté de communes. Ont été également prêtés pendant cette période 22 CD et 49 DVD, ceux-ci étant réservés sur le site www.biblio.mortagne-vendee.fr et acheminés, par la navette hebdomadaire intercommunale, à la bibliothèque où les lecteurs sont invités à les retirer.

En janvier, 10 séances du raconte-tapis « une soupe au caillou » ont été animées pour les enfants de la Petite Section au CM2. Dans le cadre du projet d'école, la bibliothèque a prêté une cinquantaine de livres pour enrichir sa documentation sur le jardinage et pour les classes maternelles, sur le thème des loups.

La commission animation de la bibliothèque a participé à la journée enfance famille en collaboration avec la municipalité, Familles rurales et les assistantes maternelles sur le thème « drôles d'histoires ».

Un kamishibai « Oh Lila » a été raconté aux enfants en 3 séances et tout au long de l'après-midi, les enfants pouvaient choisir un livre que les bénévoles leur lisaient.



Cette année encore la bibliothèque participera à l'après-midi d'animations sur le thème « talents en fête ».

Le 30 janvier 2016 fut un temps de rencontre entre les bénévoles et les lecteurs au moment des portes ouvertes des bibliothèques du réseau.

Portes ouvertes de la Bibliothèque :
le samedi 28 janvier 2017 de 10 h à 12 h.

INFOS:

9 €/an par famille

L'inscription se fait dans la bibliothèque du lieu de résidence de l'abonné.

PERMANENCES LE: - mardi de 16h30 à 18h30
- samedi de 10h30 à 12h

CONTACTS: Brigitte VALLÉE: 02 51 65 69 40
Colette SORIN: 02 51 65 63 54
Bibliothèque: 02 51 64 05 39

saintmartin.biblio.cc.mortagne@orange.fr



● CCAS

• Service de Transport solidaire

Ce service a été mis en place au 1er Janvier 2016 pour les habitants de St Martin des Tilleuls, âgés de plus de 60 ans, et ne pouvant pas momentanément ou durablement conduire ou ne disposant pas de moyen de transport. Après inscription en mairie moyennant la somme de 5€, la personne transportée indemnie directement le chauffeur bénévole à hauteur de 0.40€ / km parcouru.

« Au-delà de nos différences »
Spectacle « La Bande à Gibus »
(groupe de musique composé de résidents adultes handicapés)

Samedi 1^{er} avril 2017 à 14 h 30
Salle de landebaudière à la Gaubretière

Après-midi organisé par les CCAS du Pays de Mortagne

Pays de Mortagne
Communauté de Communes
La Seine Pastoraal

• Visite de Noël



Le samedi 17 décembre 2016, l'équipe du CCAS a renouvelé la distribution de colis de Noël.

Par équipe de deux personnes, les membres du CCAS sont allés visiter les aînés dans les foyers de Saint-Martin, mais aussi dans les maisons de retraite des Landes- Génusson, de La Verrie, de La Gaubretière, de Tiffauges et de la Boissière de Montaigu. Au total, ce sont 85 personnes qui en ont bénéficié.

• Repas des aînés

Le dimanche 28 Février 2016, réunis à la salle des Jardins, soixante aînés ont assisté au repas du CCAS.

En termes d'animations, des questions sur l'histoire et la vie de la commune ont été posées au cours du repas.

Dans une ambiance festive et conviviale, le repas préparé par le traiteur Coccinelle du Longeron a été servi par les conseillers municipaux et les membres du CCAS.

« Chris music », chanteuse et accordéoniste a animé le repas avec son répertoire de musique française et de variétés.

Le repas du CCAS 2017 aura lieu le dimanche 26 Février à la salle des Jardins.



● ADMR ADMR

la référence du service à la personne

Depuis près de 70 ans, l'ADMR accompagne les personnes à domicile et entend proposer des services pour tous : famille, personnes âgées ou en situation de handicap ; pour les familles : gardes d'enfants, aides aux futures mères en arrêt maladie ou suite à une naissance (aide de la CAF), et, suite à une hospitalisation avec accord de votre mutuelle. L'ADMR s'est engagée depuis sa création dans une volonté d'offrir à la fois : une aide et un accompagnement de qualité, une approche responsable et participative des familles, et, une réponse adaptée aux besoins de chacun.

Le 20 mai dernier, s'est tenu notre Assemblée Générale. La structure de l'association s'articule autour de 13

bénévoles et un comité de pilotage. Ces quelques chiffres permettent de mesurer les services rendus par l'ADMR : 22 872 heures réalisées auprès de 274 personnes aidées par 21 salariées, dont 1 secrétaire. Nous voulons continuer l'implication de l'association dans la certification selon la norme NF « Services aux personnes » ; poursuivre la gestion de l'association de façon à répondre le mieux possible aux attentes des personnes aidées ; et, constituer une équipe de nouveaux bénévoles.

Bénévoles, pourquoi pas vous ? Rejoignez-nous ! Apportez votre présence, votre écoute, vos compétences, votre amitié pour être un acteur de proximité.

CONTACTS

Nous contacter au 02 51 67 22 56 ou admr85.lagaubretiere@orange.fr

Sur votre commune : Mme Françoise GUIBERT 13 Rue du Calvaire : 02 51 65 63 98

Mme Marie-Luce AUVINET La Rainerie : 02 51 65 64 36

● CLIC DU HAUT BOCAGE

Lieu d'accueil, d'écoute, d'information pour les personnes de plus de 60 ans et leur entourage. Service gratuit.

Les mardis et jeudis : de 9h à 12h30 (avec ou sans RDV)
02 51 65 37 22 - clic@residencesmortagne.fr

Le CLIC organise des ateliers mémoire pour les seniors.

Une réunion d'information aura lieu le lundi 16 janvier 2017 à 14h à la salle des Jardins de Saint-Martin des Tilleuls.



● Ayez le réflexe, NovaliSs

Depuis un an, l'association d'insertion professionnelle, Coup de Pouce, est devenue NovaliSs. Un changement de nom pour transmettre toujours mieux son ancrage dans le territoire et dans l'avenir de l'emploi...

L'insertion professionnelle à votre porte...

À l'initiative de 19 communes des cantons de Mortagne-sur-Sèvre et des Herbiers, NovaliSs est au service de l'emploi et du développement local, depuis plus de 20 ans.

La particularité de NovaliSs ? Un accompagnement individualisé de la personne sur son parcours d'emploi.

En effet, pour nous, c'est bien la personne dans sa globalité qui est au centre de nos préoccupations : l'observation de ses compétences et de ses expériences afin de les adapter au mieux aux demandes actuelles mais aussi la préparation d'un projet

professionnel correspondant à la fois à ses aptitudes, ses envies mais aussi aux réalités de notre marché local.

Pour nos clients, particuliers et professionnels, NovaliSs c'est l'assurance d'une analyse approfondie de la demande et d'un suivi du salarié tout au long de sa mission.

Notre proximité avec vous nous la devons bien sûr à notre équipe de 6 permanents qui, chaque jour, répond à vos demandes mais aussi à une interaction directe avec l'ensemble des communes du territoire. La preuve : le conseil d'administration de notre association regroupe des élus de chacune des communes représentées. Grâce à la vision de vos représentants locaux, nous inscrivons notre mission au plus près du développement local.

NovaliSs en quelques chiffres...

- 200 salariés accompagnés
- 30 postes en équivalents temps plein
- Un chiffre d'affaires de plus de 800 000€



✓ Vous êtes un particulier et vous avez besoin d'aide ?

✓ Vous êtes un professionnel inscrit dans une démarche sociale et solidaire ?

✓ Vous êtes demandeur d'emploi, inscrit ou non à Pôle Emploi ?

PROFILS ACTUELLEMENT RECHERCHÉS :

Restauration collective, plonge et aide en cuisine, nettoyage et entretien de locaux ou encore, aide à la personne.

* en employant une personne de l'association, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt à hauteur de 50%, dans la limite d'un plafond, ou d'un crédit d'impôt, sous certaines conditions)

NovaliSs est à votre écoute...

27, rue du Pont de la Ville
85500 LES HERBIERS
Tél : 02.51.67.05.56
www.novaliss.fr



L'année 2016 a été marquée par le 70e anniversaire du Secours Catholique, fondé par Mgr Rodhain en 1946. À cette occasion, plusieurs marches ont été organisées, ainsi qu'un rassemblement pour l'ensemble de la Vendée le 4 juin à Chantonay.

Au niveau « Pays de Sèvre », l'espace vêtements et l'épicerie solidaire du secteur fonctionnent chaque mardi de 8 h 45 à 12 h sur le site de Fleuriais à Mortagne-sur-Sèvre.

Environ 50 familles viennent y faire leurs achats.

Pour faire vivre notre projet, nous avons toujours besoin de vous dans le contexte économique et social actuel. Continuez de déposer chaque premier samedi du mois de 10 h à 12 h au local du porche Sapinaud à La Verrie : vêtements, chaussures propres, bibelots, livres, disques, jouets, meubles.

Tous ces dons nous permettent d'organiser notre grand « vide-greniers » annuel : le dimanche 19 mars 2017, à La Verrie, salle Henri-Victor-Mallard.

N'oublions pas l'équipe de fabrication de couvertures, dont la laine est fournie par le club Amitiés loisirs.

Un grand merci à tous pour votre générosité, sans laquelle rien ne serait possible.

L'équipe de bénévoles

Référent communal : Claude MERCIER

22 rue des Rosiers - 02 51 65 63 43

● L'OUTIL EN MAIN



L'Outil en Main

L'Outil en Main du Pays de Mortagne reçoit chaque mercredi après-midi (sauf vacances scolaires) 33 enfants dans les ateliers de la rue de L'Épine à La Verrie. Ils y retrouvent les Gens de Métiers bénévoles pour une initiation aux métiers manuels. Onze ateliers sont proposés : Maçonnerie, carrelage, métallerie, mécanique, plomberie, menuiserie, électricité, peinture, cuir, plâtrerie et métiers de bouche. Les enfants passent trois mercredis dans chaque atelier afin d'avoir au cours de l'année une initiation sur chacun des métiers.

Petit rappel des trois principes fondamentaux de L'Outil en Main :

L'initiation des enfants aux métiers manuels se fait :

- Dans de vrais ateliers
- Avec des vrais outils
- Et est dispensée par de vrais gens de métiers

Les Parents et les enfants qui désirent rejoindre notre association peuvent d'ores et déjà s'inscrire sur la liste d'attente pour l'année 2017/2018

CONTACT : loutilenmain7@orange.fr - 06 09 47 14 18 - www.loutilenmain.fr



À partir du 1er janvier 2017, le Pays de Mortagne fait évoluer son dispositif de collecte des déchets ménagers :

1. de nouvelles consignes de tri qui permettront de trier tous les emballages,
2. une collecte des ordures ménagères tous les 15 jours,
3. une redevance plus incitative.

L'objectif est de poursuivre une politique responsable de collecte et de traitement de nos déchets pour une meilleure maîtrise des coûts tout en maintenant la qualité du service pour tous.

DÉSORMAIS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT : FACILE !

À partir du 1er janvier 2017, partout en Vendée, vous pourrez trier tous vos emballages, SANS EXCEPTION. La nouveauté : tous les emballages plastiques et les petits emballages en métal peuvent maintenant être recyclés et valorisés.

UNE COLLECTE DES BACS À ORDURES MÉNAGÈRES TOUS LES 15 JOURS

Depuis la mise en place de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères, les usagers présentent leurs bacs à ordures ménagères en moyenne une fois par mois.

À compter du 1er janvier 2017, pour optimiser les tournées, la collecte des bacs à ordures ménagères s'effectuera tous les 15 jours.

IMPORTANT : pour les habitants de Saint-Martin-des-Tilleuls, la collecte sera avancée au lundi à la place du mardi.

Nous vous rappelons qu'il faut sortir les bacs à ordures la veille au soir, donc le dimanche soir.

À noter :

Collecte des ordures ménagères : les semaines **IMPAIRES**,

Collecte des sacs jaunes : les semaines **PAIRS**.

Important : pour bien visualiser les jours de collecte des bacs à ordures ménagères ou des sacs jaunes, vous pouvez vous référer au calendrier 2017 distribué dans votre boîte aux lettres en décembre.

Une redevance plus incitative

À partir du 1er janvier 2017, le calcul de la redevance sera simplifié : le forfait de levées de bacs ou d'ouvertures de tambour sera supprimé.

Votre facture sera composée :

- d'une part fixe annuelle qui correspond à l'abonnement annuel d'accès au service ;
- d'une part variable qui correspond au nombre de présentations de bacs et/ou d'ouvertures de tambours réellement effectuées.

L'objectif est triple :

- faire payer en fonction de la production réelle des ordures ménagères ;
- encourager à la diminution du volume d'ordures ménagères (par le tri, le compost...);
- maîtriser le coût de gestion des déchets qui est répercuté sur la facture de l'usager.

Info pratique

Les usagers peuvent accéder à leurs comptes personnels via le site Internet de la Communauté de Communes par le portail web Ecocito.

Il permet de suivre toutes les données concernant la gestion des déchets : nombre de levées de bacs ou d'ouvertures de tambours, nombre de passages en déchetteries...

Renseignements auprès du service environnement au 02 51 63 69 29 ou gestion-dechets@mortagne-vendee.fr





PROTECTION CIVILE DE VENDÉE

135 rue d'Aubigny – 85 000 LA ROCHE SUR YON
Tél. : 02 51 46 75 89
Courriel : directeur@protection-civile-vendee.org
Site Web : www.protection-civile-vendee.org

Antenne du canton de Mortagne sur Sèvre
3 bis rue de l'industrie - 85290 MORTAGNE SUR SEVRE
☎ 06 67 21 85 85
mortagnesursevre@protection-civile-vendee.org



LES POSTES DE SECOURS

Nous intervenons sur près de 50 postes de secours par an principalement sur notre canton mais aussi au profit des antennes voisines (les Herbiers, Montaigu, le Puy du Fou, etc. ...).

Nos principaux postes de secours en

2016 sont les suivants :

- Festival de Poupet à St Malo du Bois,
- Chrono des Herbiers,
- Le Vendée globe
- Marchés de Noël de Tiffauges...
- Aide à la Population ex. (interventions lors de catastrophes comme Xynthia),
- Sans oublier nos sorties au profit des associations du canton et des alentours qui nous en font la demande pour leurs manifestations (Sport, Vélos-BMX, Soirées, Gym, Concerts, Tournois, Courses à pied, etc...).

FORMATIONS

Nous réalisons des formations dans le domaine des premiers secours PSC1 (Premier Secours Civique 1), à partir de 10 ans, sur une douzaine d'heures.

Nous faisons aussi des Initiations au Défibrillateurs (DAE) sur 3 heures.

Nous dispensons aussi les formations PSE1 et PSE2. (Premiers Secours en Equipe niveau 1 et 2).

Veuillez contacter votre responsable de commune : AUVINET Antoine - Tél : 06.79.92.29.18

NOUS RECRUTONS TOUTE L'ANNÉE

Les personnes qui désirent faire du secourisme seront les bienvenues.

Pour plus de renseignements veuillez contacter :

Mr AUVINET Antoine

La Roseraie - 85130 St Martin des Tilleuls
Tél : 06.79.92.29.18 ou le : 02.51.65.66.56

**N'oubliez pas UN GESTE UNE VIE
EN SECOURISME CHAQUE SECONDE COMPTE**

caue DE LA VENDEE

Le CAUE est un organisme départemental de conseil, d'aide à la décision, d'information, de formation et de rencontre, dans le domaine de l'urbanisme et de l'environnement, ouvert à tous. Une de ses missions est de conseiller gratuitement les particuliers qui désirent construire, étendre ou réhabiliter des bâtiments. Il s'assure de la qualité architecturale des constructions et de leur bonne insertion dans le site environnant et vous guide dans vos démarches administratives. Il ne se charge en aucun cas de la maîtrise d'œuvre des projets.

Pour vous aider dans votre projet, vous pouvez rencontrer l'architecte consultant du CAUE.

Une permanence est organisée à la Communauté de Communes sur rendez-vous au 06.85.55.53.27

Courriel : pierre.bazin@caue85.com

www.caue85.com

BOÎTE À JEUX



Empruntez des jeux pour le quotidien mais aussi pour les fêtes de famille, les vacances...

Avenue des Madeleines,
85290 Mortagne-sur-Sèvre
Téléphone : 02 51 65 25 90

Veuillez noter notre nouvelle adresse mail : contact@laboiteajeux.fr

Une adhésion annuelle vous est demandée lors de la 1ère inscription. A chaque emprunt vous ne paierez ensuite que le montant correspondant à chaque jeu emprunté.

Adhésion annuelle par famille : • Communauté de communes du canton de Mortagne-Sur-Sèvre = 6 € • Extérieur = 9 €
Location des jeux de 0.20 € à 2 €.

LES + :

Pour l'anniversaire de chaque membre de la famille vous pouvez emprunter 5 jeux gratuitement.

Vous pouvez conserver les jeux empruntés juste avant les congés d'été jusqu'à la réouverture pour le même prix que pour une quinzaine. Vous pouvez même réserver jusqu'à 2 jeux par famille pour cette période.

● ORGANISME DE GESTION DES ÉCOLES CATHOLIQUES



À St Martin, APEL et OGEC sont regroupés dans la même association.

Le but de l'OGEC est d'offrir à la communauté éducative les conditions matérielles optimales permettant la réalisation pérenne du projet éducatif de l'établissement. C'est une association de type loi 1901 dont le conseil d'administration comporte une douzaine de membres répartis en différentes commissions.

● Le rôle de l'OGEC

Il s'exerce dans 3 domaines principaux :

- La gestion économique et financière : assurer la vie matérielle et financière de l'établissement
- La gestion sociale : être l'employeur du personnel non enseignant
- La gestion immobilière : avoir la charge de l'entretien des bâtiments scolaires

● Toujours de nouveaux projets

Les élèves ont passé une première année scolaire complète au sein des nouveaux locaux.

Pour favoriser le bien vivre dans l'école et améliorer les moyens pédagogiques mis à disposition des enfants et des enseignants, de nouveaux projets ont émergé et ont été menés à terme :

- l'acquisition de lits empilables pour la sieste des maternelles
- l'achat de mobilier pour la classe de MS et GS
- le renouvellement d'une partie du matériel informatique et de manuels scolaires
- l'emploi d'une troisième personne pour assurer une partie de l'entretien des locaux

Merci aux parents d'élèves pour votre participation lors des matinées travaux (réalisation peintures dans la cour...)

● L'APEL (Association des parents d'élèves)

L'association est intégrée au bureau de l'OGEC et représente les parents au conseil d'administration.

Elle organise des manifestations au sein de l'école en lien avec le projet d'établissement.

● Informations générales

Directeur : Bertrand BILLAUD
5 classes, 125 élèves

● Le personnel

Régine MAUDET
Sylvie CHEVOLLEAU
Delphine GACHIGNARD (4h/semaine)



Lâcher de ballons



Expo livres



Défilé de la kermesse



Embellissement de la cour



Embellissement de la cour

Actuellement, des travaux sont en cours pour fermer une partie de l'ancien préau afin de le transformer en local rangement pour l'OGEC-APEL.

• Le projet de séjour scolaire

Au printemps 2017, les élèves de cycle 2 partiront en séjour découverte sur la côte vendéenne pendant 3 jours.

Afin de financer une partie du voyage scolaire et réduire ainsi le coût aux familles nous avons réalisé différentes actions :

- vente de jus de pommes,
- jeu de la case,
- collecte de papiers : 12 780 kgs collectés.

Merci à tous les St Martinois pour votre participation à la collecte de papiers !
La collecte de papiers va être renouvelée aux cours des prochains mois pour aider au financement de nouveaux projets !

Les animations organisées par l'équipe OGEC/APEL passées et en cours : POUR LES PLAISIRS GOURMANDS, cette année ont été organisées

Une vente de jus de pommes avant l'été,

Une vente de gâteaux et pâtisseries individuelles en fin d'année.

EXPO LIVRES ET JOUETS : les 7 et 8 octobre 2016, les parents et Saint Martinois ont été invités à découvrir et profiter de nombreux livres. Nouveauté cette année, la mise à disposition de jeux de société que les enfants ont pu découvrir en classe. L'école bénéficie ensuite d'un bon d'achat correspondant à 20% du chiffre d'affaires de la vente, valable dans la librairie partenaire.

L'équipe OGEC / APEL

Présidente : Marlène LECOMTE

Vice-Présidente : Magali BOSSARD

Responsable APEL : Angélique LENCLUME

Directeur de l'école : Bertrand BILLAUD

DATES À RETENIR

05/02/2017 - Loto de l'école

RDV pour un après-midi convivial en famille et entre amis, avec à la clé de nombreux lots pour grands et petits.

22/04/2017 - Matinée marché de printemps

Seul marché de l'année à St Martin, nous proposons des légumes frais, ainsi que sur commande des plants variés qui feront le bonheur de tous les jardiniers.

18/06/2017 - Kermesse de l'école

Moment de partage autour des enfants : défilé, repas, danses et animations. Les élèves nous proposent des spectacles imaginés avec l'équipe enseignante.

● ÉCOLE SAINT LOUIS

• Organisation pédagogique

L'école compte 5 classes, avec un effectif de 125 élèves. Cette année, nous accueillons trois nouveaux enseignants : Jean-Philippe Manceau en CM1-CM2, Marie-Anne Bidault en CE1 • CE2 le mardi et Annelise Humeau en CP le vendredi.

- PS-MS : 24 élèves (Catherine Genais)
- MS-GS : 29 élèves (Sophie Chiron)
- CP-CE1 : 19 élèves (Martine Vazny et Annelise Humeau le vendredi)
- CM1-CE2 : 23 élèves (Bertrand Billaud et Marie-Anne Bidault le mardi)
- CM1-CM2 : 30 élèves (Mélanie Limousin).

Régine Maudet et Sylvie Chevolleau apportent leur aide dans les classes maternelles.

• Le projet d'année : « Apprend la mer »

Nous aborderons de différentes manières le thème de la mer. Les CP-CE1 et CE2 étudieront les paysages du bord de mer, notamment durant leur séjour de 3 jours à St Gilles Croix de Vie les 13, 14 et 15 mars. Les Cm, eux, se sont rendus aux Sables d'Olonnes pour visiter le village du Vendée Globe et suivre les traces des grands navigateurs, d'hier et d'aujourd'hui... Quant aux plus petits, ils s'intéresseront à la mer à travers les arts plastiques, l'éducation musicale...

• Des nouvelles de notre jardin :

Malgré un printemps peu favorable au jardinage et un été sec, notre jardin a vu le jour... Quelques belles tomates, que les enfants ont pu apprécier, sont apparues en septembre (des rouges, des noires,...) De magnifiques citrouilles et potimarrons nous permettront aussi de concocter soupes ou autres recettes et éveilleront les papilles des enfants.



• Les activités pédagogiques

Grâce aux financements de la Communauté de Communes, du Conseil Départemental et de l'OGEC Saint Louis, les enfants pourront participer à quelques activités pédagogiques.

- Spectacle pour les cycles 1, proposé par la Communauté de Communes ;
- Eveil musical par le chant pour les CP-CE et atelier danse pour les CM, animés par l'école départementale des arts et du patrimoine (8 séances dans chaque classe) ;
- Apprentissage de la natation au Centre Aqua ludique le « Triton » de Mortagne pour les CP, CE1 et CE2. (Communauté de Communes)
- Education routière en milieu scolaire, du CP au CM2 : (Communauté de Communes).
- Sortie scolaire (OGEC) ;
- Séjour CP, CE de 3 jours à St Gilles Croix de Vie ;
- Exposition : Richard Cœur de Lion, entre mythe et réalités à l'Historial de la Vendée pour les CM : département ;
- Vendéspace : internationaux de tennis (CM) : département ;
- Sortie au village du Vendée Globe (CM) : département ;
- « La tête et le Hand » (CM) organisé par le comité départemental de Hand et l'UGSEL ;
- Défi-lecture avec le collège Saint Nicolas de Tiffauges ;
- « Le plaisir des goûts, le plaisir de cuisiner, le plaisir de bouger » animé par l'Association des professionnels de la santé du pays de Mortagne/Sèvre

• Projet Pastoral

Les 21 enfants de CE2-CM et 10 ce1 qui suivent la catéchèse sont répartis en 2 groupes avec Bertrand (Ce2 et Cm) et Jean-Claude Sorin (CE1).

Jean-Philippe Manceau accompagne les enfants qui ne sont pas catéchisés à travers un parcours de Culture Religieuse intitulé « Anne et Léo ».

FAMILLES RURALES



Association de Saint-Martin-des-Tilleuls

L'association Familles Rurales de Saint-Martin-des-Tilleuls a pour missions principales : la gestion du restaurant scolaire et de la garderie périscolaire Les P'tits Loups. Nous sommes aidés par la Fédération Familles Rurales de Vendée. Elle nous soutient dans la gestion des salariées et l'organisation des différentes commissions.

L'association est toujours en recherche de nouveau membre afin de continuer à gérer ces différents services. Sans renouvellement de bénévoles l'association n'existera plus ce qui mettra en difficultés les services proposés. N'hésitez pas à nous contacter.

CONTACT st-martin-des-tilleuls@famillesrurales85.org

GARDERIE LES P'TITS LOUPS



• Horaires d'ouverture

- Matin: 7h00 – 8h30
- Soir: 16h30 – 19h00

CONTACTEZ-NOUS

☎ 06 82 80 14 18

Mail : perscolaire.st-martin-des-tilleuls@famillesrurales85.org

• Inscriptions

Pour toute inscription (accueil régulier ou occasionnel), les parents doivent préalablement souscrire une adhésion à Familles Rurales et remplir un dossier d'inscription ; celui-ci est à retirer auprès de Carine LE BECHENNEC ou un membre de la commission.

Cette année 2016/2017 : 57 familles sont inscrites à la garderie, soit un total de 86 enfants.

Les fiches de présence et les paiements sont à déposer dans la boîte aux lettres de la périscolaire.

• Accueil

L'accueil des enfants est toujours assuré par Carine LE BECHENNEC, assistée de Régine MAUDET.

Les enfants bénéficient toujours de jeux de la ludothèque. Ils sont sollicités pour faire des bricolages sur différents thèmes tout au long de l'année.



RESTAURANT SCOLAIRE



Les différents membres de la commission « restaurant scolaire » de l'association Familles Rurales de Saint-Martin-des-Tilleuls, gèrent depuis 2009 l'organisation administrative du restaurant scolaire, aidés de la Fédération Départementale Familles Rurales. Depuis 2011, l'entreprise « Océane de Restauration » livre les repas des enfants. Les salariées du Restaurant Scolaire réchauffent et présentent les repas, initient au

goût, aident à la prise alimentaire pour les plus petits accompagnés de bénévoles que nous remercions ici pour leur engagement et leur fidélité.

Les menus sont adressés par mail aux parents et consultables sur le panneau d'affichage de l'école Saint-Louis.

Cette année à noter : Le numéro de téléphone du Restaurant scolaire: 02 51 65 65 15.

APPEL AUX BENEVOLE (S)

Comme chaque année, les membres du bureau se renouvellent et certains après quelques années de services souhaitent s'arrêter, aussi nous avons besoin de nouveaux venus pour renouveler les équipes. Cela nous concerne tous, aussi merci de vous faire connaître soit auprès de la mairie, de l'association, des salariées... Nous sommes disponibles pour répondre à vos questions.

Cette année, 268 jeunes de 12 à 17 ans du Pays de Mortagne (dont 26 de St Martin) ont participé aux 13 activités qui se sont déroulées juillet -août. Comme les années précédentes, les activités étaient diversifiées : Zumba, création de bijoux, pêche nocturne, Top chef, Bowling, Flunch, ciné pizza, patinoire, parc de la vallée, Indian Forest

Cette année Géraldine LIBAUD quitte Eté jeunes après de nombreuses années. Si vous aimez passer des moments conviviaux, s'il est important pour vous que nos jeunes aient des activités l'été; alors n'hésitez pas, contactez-moi! Sandrine Cailleaud (02 51 65 69 84)

Un GRAND MERCI
à tous les bénévoles ainsi qu'à la mairie pour leur temps,
leur patience et leur disponibilité.
« Vous êtes d'une très grande aide;
Merci à vous tous »

Nous recherchons activement de nouveaux membres
pour intégrer les différentes commissions ainsi que le bureau Familles Rurales.

Merci de nous contacter
st-martin-des-tilleuls@famillesrurales85.org

● **ASSOCIATION DES ASSISTANTES MATERNELLES**



Les matinées d'éveil se font dans la salle des petits loups, tous les mardis à partir de 9h30 jusqu'à 11h45. Ces rencontres sont réservées aux assistantes maternelles de l'association, c'est un moment d'échanges, de dialogues et permettent aux enfants d'apprendre à jouer et partager avec d'autres et faire ainsi leurs premiers apprentissages en collectivités .

La prochaine bourse aux jouets et puériculture se fera le 3 et 4 novembre 2017 à la salle Henry Victor Mallard à la Verrie.



● **FOYER DES JEUNES**



Le foyer des jeunes est un lieu de rencontre et d'échanges pour les jeunes de 12 ans minimum. La municipalité met à leur disposition un local avec coin cuisine, (à laisser propre après chaque passage) une salle télé, des jeux (billard, baby-foot, jeux de société,)et deux espaces « salon » pour discuter entre amis.

L'an passé la télévision a été changée ainsi que le four et les plaques de cuisson, une enceinte a été achetée afin qu'ils puissent écouter leur musique préférée.

Nous proposons à chaque vacances scolaires une sortie choisie par les adhérents (laser game, bowling, patinoire,)

Cette année nous comptons 23 adhérents, cette année a été marquée par la fête des 20 ans du foyer qui a eu lieu le 19 Novembre sur le thème du western. Les jeunes ont choisi ce thème et se sont occupés de gérer la déco, les affiches, les permanences de la soirée nous les remercions beaucoup pour leur engagement lors de cette manifestation .

Comme les années précédentes, nous organiserons un lavage de voitures et une vente de fleurs au printemps prochain. Le bureau reste ouvert à toutes vos propositions.

Cet été nos jeunes ont été une nouvelle fois sollicités par la municipalité pour embellir le transformateur de l'impasse du Caillon, ils ont été très heureux d'y participer et nous remercions l'équipe municipale d'impliquer nos jeunes dans ces projets. Les jeunes nés en 2004 peuvent adhérer en 2016 pour la somme de 15 euros.

NOUS SUIVONS L'AVIS EMIS PAR LA MUNICIPALITE ET N'OUVRONS LE FOYER QU'AUX JEUNES SAINTS MARTINOIS. Les clés sont à récupérer chez Christine Brochu ou Chrystelle NERRIERE.

• **Bureau :**

Présidente : Christine BROCHU
Secrétaire : Chrystelle NERRIERE
Trésorière : Anita Soulard

● CLUB LE BON TEMPS

L'effectif de notre association est actuellement de 42 adhérents. Au cours de l'année 2016, nous en avons enregistré 3 nouveaux, mais nous avons eu à déplorer 3 décès : Jean SIAUDEAU, André BROSSET, et François LUCAS ; de plus, 8 n'ont pas renouvelé leur adhésion pour raison de santé.

Nous rappelons que les personnes qui le désirent peuvent s'inscrire tout au long de l'année. Nos activités en 2016 ont été les mêmes que les années précédentes, soit :

- **Le 13 janvier 2016** : repas des vœux
- **Le 2 mars et 12 octobre 2016** : concours de belote avec respectivement 118 et 112 équipes
- **1 fois par mois d'octobre à avril** : mini-concours de belote
- **Le 27 avril 2016** : rencontre - repas à la salle des Jardins
- **Le 30 juin 2016** : repas et après-midi au restaurant la Verrière
- **Le 26 octobre 2016** : Assemblée générale, suivie d'un repas à la salle des Jardins
- **Tous les jeudis après-midi libres** : les personnes qui le désirent peuvent se réunir pour jouer à la belote...

Pour l'année 2017, les mêmes activités sont prévues.

Bonne année 2017 ainsi qu'à vos familles

Jean BLANCHET 02.51.65.63.14

● UNC-AFN

Notre assemblée générale du 27 janvier 2016 nous a permis de revoir les activités passées et de prévoir celles à venir avant de partager le repas.

Le 27 février 2016, la soirée cantonale regroupant les combattants U.N.C. et C.A.T.M. organisée par Mortagne-sur-Sèvre nous a réunis salle Traîneau pour un repas convivial, regroupant 400 personnes.

En mars et mai, 2 camarades nous ont quittés :
Jean SIAUDEAU : décédé le 3 mars 2016, membre du bureau depuis la création de la section et porte-drapeau officiel pendant plus de 10 ans.

André BROSSET : décédé le 7 mai 2016 : ancien membre du bureau. À Marcel, le père d'André et à Anne, la veuve de Jean et leurs enfants, les membres de la section A.F.N. renouvellent leurs condoléances.

Le 8 mai 2016, pour le 71ème anniversaire de la fin du conflit 39-45, nous recevions nos amis de St Aubin et de la Verrie. Le verre de l'amitié offert par la Municipalité a clôturé notre rencontre.

Du 2 au 7 juin, plusieurs d'entre nous ont accompagné notre drapeau « porté par notre ami Henri » à Lourdes, à l'occasion de la rencontre de tous les combattants, anciens et actuels, à la grotte de Massabielle.

Le 3 juillet 2016, notre congrès départemental nous a rassemblés à Talmont St Hilaire où notre emblème aux 3 couleurs était parmi les 350 présents, accompagné de plus de 2000 participants.

Le 6 juillet 2016, le pique-nique annuel à la salle du foot réunissait cette année les anciens d'A.F.N. et les futurs « soldats de France » et sympathisants.

Le 9 novembre 2016, le concours de belote était notre seule ressource financière permettant d'équilibrer le budget. Merci à ceux qui participent et rendent visite.

Le 11 novembre 2016, les célébrations de la journée nationale du souvenir nous ont réunis à St Aubin des Ormeaux, suivi du banquet à la Verrie, regroupant les combattants des 3 communes.

Le 4 décembre 2016, rassemblement cantonal à Mortagne-sur-Sèvre pour rendre hommage à nos camarades A.F.N. du canton qui sont morts en Algérie.

● SOLDATS DE FRANCE

Suite à la réunion d'information du 8 avril 2016 concernant la création d'un groupe « soldats de France » au sein de l'U.N.C. plusieurs personnes ont répondu favorablement. Pour ceux qui hésitent, venez nous rejoindre, pour qu'en 2017 de nombreux « soldats de France » de St Martin des Tilleuls soient officiellement reconnus et reçoivent leur drapeau.

Président : Jean BLANCHET

● TENNIS DE TABLE « SAINT-AUBIN SAINT-MARTIN GAUBRETIÈRE » - TTSASMG

Cette nouvelle saison entre dans l'histoire du club car nous avons décidé de fusionner avec le club de St Aubin - La Gaubretière suite à une baisse régulière de notre effectif depuis plusieurs années.

La fusion des 2 clubs s'est très bien passée et les résultats sportifs de nos 4 équipes engagées sont très bons : l'équipe A qui joue en première division a 2 victoires pour une défaite, l'équipe B qui joue en deuxième division a 1 victoire pour 2 défaites, l'équipe C qui joue en troisième division a 3 victoires et l'équipe D qui joue en cinquième division a 2 victoires pour une défaite.

Les entraînements ont lieu le mercredi de 18h30 à 20h et le vendredi de 20h30 à 22h30.

Co-Présidents : Roquet Ludovic et Claude Retailleau
Pour tout renseignement : 06 34 03 15 91 ou roquetl@hotmail.fr



DATE À RETENIR EN 2016

Loto : 19 février - Complexe de la Botterie

● SMSA VOLLEY

• Saison 2016-2017

Une page très prometteuse s'est tournée en Juin, une nouvelle vient de commencer !

Présentation du bureau :

Présidente : BOSSARD Claire
Trésorière : PEUCHOT Florence
Correspondante : CASPESCHA Charlotte
Référénts jeunes : BREMAUD Nadia et BLANCHOT Fabien

Commissions :

Fête : CAILLAUD Isabelle, BONNET Julie, SUPIOT Amélie
Technique : LERIN Anthony
Seniors : SUPIOT Amélie et Bonin Fabienne

• Présentation des séances d'entraînements

Samedi de 11h30 à 12h30 : M7 = école de volley et M9 = benjamins débutants entraînés par Meddhi Bouhadjeb et Fabien Blanchot

Lundi de 18h à 19h30 : M11 et M13 = benjamins confirmés de 18h à 19h30 entraînés par Eric Simon

Lundi de 18h à 19h30 : M15 = minimes entraînés par Fabrice Pignon



Lundi à 20h30 : Loisirs

Vendredi à 20h30 : Départementale Féminine 1 entraînée par Gaëtan Auvinet

Vendredi à 20h30 : Départementale Féminine 2 entraînée par Anthony Lerin
À l'heure d'aujourd'hui le club comptabilise 66 licenciés.

Si vous souhaitez écrire cette nouvelle page sportive avec nous en jouant ou en vous investissant dans l'association n'hésitez plus contactez-nous !

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ :

smsa.volley@yahoo.fr
Facebook : smsa volley

● TENNIS CLUB

• Bilan Sportif 2015/2016 :

Pour la saison 2015 - 2016, le club avait engagé une équipe senior homme en championnat d'hiver sur la période de novembre à mars. L'équipe joue en 2ème division. Elle a terminé 4ème sur 6.

Les féminines du club se sont entraînées et ont participé aux compétitions avec le club de Saint Aubin des Ormeaux.

• Saison 2016/2017 :

Pour cette saison, le club a décidé de se rapprocher du club de Saint Aubin des Ormeaux pour permettre aux licenciées de bénéficier d'une structure avec des éducateurs et poursuivre la compétition pour ceux qui le souhaitent.

Les entraînements ont lieu le mardi et mercredi à partir de la fin d'après-midi.

● GSM FOOTBALL CLUB



• Le mot du Président

Nos objectifs pour cette nouvelle saison n'ont pas changé. Il s'agira de faire mieux que la précédente tout en prenant plaisir à être ensemble. Le fair-play et le respect devront une nouvelle fois être mis en avant quand nous évoquerons notre passion commune.

• Les jeunes

L'école de foot est une satisfaction, sa progression passe donc une nouvelle collaboration avec EDUCAFOOT représenté par Thierry DESMOTS. À noter que Sullivane PIVETEAU laisse sa place à Anthony ARNOUX en tant qu'éducateur.

L'ESB redémarre la saison avec 3 équipes U15 et 2 U17. Cependant aucune équipe U19 sera engagée cette saison, les joueurs concernés par ces catégories seront intégrés à l'effectif senior.

• Les seniors

L'année du changement, nous accueillons LEMARTELOT Alexandre (ex-entraîneur de La Meilleraie Tillay US) comme entraîneur du GSM. Alexandre pourra compter sur un soutien sans faille de notre équipe encadrante et du Bureau pour évoluer au sein de notre groupe senior.

Nos équipes loisirs du vendredi soir et du dimanche matin sont toujours à la recherche de quelques personnes afin de compléter leurs groupes où règne le plaisir du jeu et la convivialité.

• Nos arbitres

Notre pôle arbitrage s'étoffe ! En effet, LUCAS Alexis (19 ans) et RETIF Romain (17 ans) vont tenter l'aventure, ils passeront l'examen en début de saison. **BONNE CHANCE A EUX.**

Il y a également du mouvement au sein de l'encadrement, car AUVINET Régis devient notre Référant Arbitres GSM. Le but étant d'encadrer au mieux nos jeunes pousses ainsi que nos arbitres plus expérimentés (AUVINET Bernard et AUVINET Yvan).

Je leur souhaite une saison 2016-2017 pleine de réussite et de plaisir. Ils sont toujours disponibles pour être accompagnés, donc n'hésitez pas.

Merci par avance à l'ensemble de la famille GSM FC (dirigeants, éducateurs, licenciés, bénévoles, parents et partenaires) pour tout le travail qui sera accompli durant la saison.

Sportivement, Le président du club, Grégory AUVINET



● JASM BADMINTON



Saison 2016/2017, la JASM Badminton compte une quarantaine d'adhérents.

Le but de notre association est pour l'instant uniquement la pratique du badminton en **loisir et détente**.

Les membres du club y trouvent l'occasion de se dépenser sans pour autant être contraints par un championnat. Il plaît aussi bien aux filles qu'aux garçons, et fait l'unanimité dans toutes les tranches d'âges.

• Composition du bureau :

Président: Jacques DELAHAYE - 02 51 61 71 02

Trésorier: Anthony NERRIÈRE

Secrétaire: Ghislain GABORIAU

Tournoi interne au club : janvier et juin 2017

Prix de l'adhésion : 15 euros / personne / année et 10 euros pour les enfants

Il est encore possible de nous rejoindre, alors n'hésitez pas !

• Plages horaires au niveau de la salle de sports :

Lundi	9 h 00 – 13 h 45	
Mercredi	7 h 00 – 13 h 00	
Jeudi	12 h 00 – 14 h 00	18 h 00 – 22 h 30
Vendredi	10 h 30 – 14 h 00	16 h 30 – 20h00
Dimanche	7 h 00 – 13 h 00 (sauf match de tennis)	

La JASM vous souhaite une bonne année sportive et une bonne année 2017!

● GRAINE DE LOTUS



N'hésitez pas à nous rejoindre aux cours de Yoga. Le Yoga est accessible à tous, quelles que soient vos capacités physiques, dans un esprit de détente et de bien-être. C'est un moment privilégié pour prendre soin de soi.

Pour tout nouvel adhérent, trois cours d'essai gratuits sont proposés avant l'inscription définitive.

Environ 180 personnes, hommes et femmes pratiquent cette année le Yoga sur plusieurs communes (la Verrie, Mortagne sur Sèvre, Chambreaud, Mallièvre, Saint Malo du Bois, la Gaubretière).

À Saint Martin des Tilleuls, les cours ont lieu le mardi soir de 20h15 à 21h15 à la salle des Jardins.

Les cours sont assurés depuis de nombreuses années par notre professeur Patricia Giustiniani.

Renseignements et Inscriptions :

Pierre (St Martin des Tilleuls) 06 07 99 70 97

Patricia GIUSTINIANI, professeur de Yoga au 06 08 52 19 41

Adresse e-mail : grainedelotus.ascyg@orange.fr

● THÉÂTRE LE FLO ARTISTIQUE

Le 5 juin, la petite troupe de théâtre de Saint Martin a fait son spectacle « la maison hantée », à la salle des jardins à Saint Martin. Nous remercions les enfants pour ce divertissement et nous les encourageons à continuer.

L'atelier théâtre a redémarré le 15 septembre, et si vos enfants souhaitent se joindre à l'équipe, ils peuvent s'inscrire en contactant les nouvelles animatrices : Mathilde ou Julie de la Compagnie "La comédie des Rêves".

Nous remercions Florence Chaigneau, animatrice depuis de nombreuses années, qui a laissé place à Mathilde et Julie.

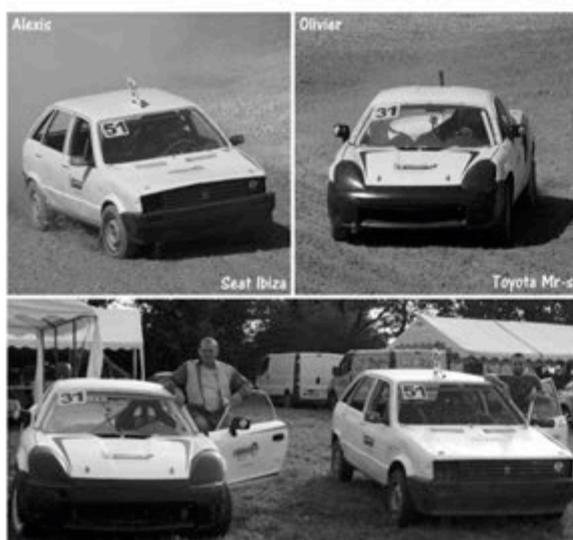
Les cours ont lieu tous les jeudis soir de 17h30 à 18h30 à la cure à Saint Martin.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTEZ

Mathilde ou Julie : lefloartistique@gmail.com

● TEAM PROPULSION



DATES À RETENIR EN 2017

Mars :

le team organise son **4^{ème} repas livré à domicile.**

Petit bilan de la saison 2016, Alexis n'est pas classé suite à des soucis mécaniques mais il a réalisé quelques bons résultats avec un podium dans une catégorie supérieure à la sienne lors de la dernière course. Olivier finit lui au pied du podium de la catégorie T2 sur 31 classés avec de belles courses.

À noter qu'Olivier a réussi à se qualifier à la finale nationale qui se déroulait à Minzac (24) où il terminera 28ème. Nos 2 pilotes ont aussi participé à la finale régionale à Saint Lyphard (44), Alexis finira 15ème suite à une casse mécanique alors qu'il était 3ème au chrono et Olivier finira 8ème.

Pour l'année 2017, les 2 pilotes devraient de nouveaux se réengager sur les courses du championnat de Vendée.

Nous remercions tous les participants au repas 2015.

CONTACT

teampsm@orange.fr ou Olivier 06 10 33 23 22

• Composition du bureau

Président: Olivier MAINDRON

Secrétaire: Ludovic GUITTON

Trésorier: Thierry MERLET

● LIBRE ÉVASION



VOYAGE SAUMUR 2016

● Composition du bureau :

Président:

Serge OGER • Tél.: 02 51 65 66 21

Vice-président:

Dominique MENAND • Tél.: 02 51 65 67 27

Secrétaire:

Antoine AUVINET • Tél.: 02 51 65 66 56

Trésorière:

Béatrice AUVINET • Tél.: 02 51 65 65 73

Trésorière adjointe:

Chantal RIGAUDEAU

● Notre site : <http://libreevasion.jimdo.com>

L'association compte 62 adhérents

Sortie marche et vélo tous les dimanches matin et sortie marche tous les mardis pour une allure modérée.

Sébastien MICHEAU représente Libre Évasion au Comité des Fêtes.

● Principales Activités de l'année 2016

Marche tous les dimanches matin et les mardis après midi

Samedi 25 juin:

Sortie de Libre Évasion voyage à Saumur (36 participants)

Dimanche 27 novembre:

Journée détente avec repas et dégustation d'huîtres.

EN 2017

Samedi 4 février 2017 : l'Assemblée Générale

aura lieu à 16h salle du restaurant scolaire. Assemblée générale ouverte à tous

Vu le succès des 3 premières **Randonnées de la Crème** une 4^{ème} est programmée le **dimanche 26 mars 2017**. Venez nombreux!

N'hésitez pas à tout moment de l'année vous pouvez vous inscrire auprès d'un membre du bureau.

● JEU DE BOULES



À l'initiative de quelques Saint Martinois le jeu de boules à repris sur les deux terrains situés derrière la salle des Jardins .

Depuis le mois de Mai 21 personnes se sont inscrites. Possibilité de jouer également au palet.

Rendez-vous tous les jeudis à partir de 14h30 l'hiver et l'été à partir de 16h.

Cotisation annuelle : 10 euros

Contact : Didier RETAILLEAU 06 15 05 93 21

● CHASSE



Le 18 septembre dernier la saison de chasse 2016/2017 démarrait. Cette année nous sommes 22 adhérents .

Nous vous informons que les jeunes chasseurs désirants intégrer la société sont acceptés gratuitement la première année. Se renseigner auprès du président ou du secrétaire.

Petits gibiers : La fédération nous a délivré 5 bracelets cette année pour le lièvre qui reste assez présent sur notre territoire. En revanche le lapin devient de plus en plus rare voire inexistant sur plusieurs secteurs.

Quelques petites compagnies de perdreaux et faisans sont observées mais la reproduction de l'inter-saison reste difficile.

Grand gibier : Le sanglier : Avant il était de passage mais depuis 2 ans il a tendance à résider dans les cultures de maïs (2 prélevés en septembre à la rainerie).

Afin de se prémunir des dégâts éventuels message à l'attention des agriculteurs qui pourraient apercevoir ces animaux, prévenir en priorité la société communale de chasse et en dernier recours appeler la F.D.C.V. (fédération départementale des chasseurs de la Vendée).

Le chevreuil : Il fait partie de notre paysage. D'ailleurs si vous empruntez les bords de la crûme il n'est pas rare d'en rencontrer quelques spécimens. Cette année 5 bracelets sont autorisés sur l'ensemble de la commune.

• Dates à retenir

- La rando de la crûme 4ème édition aura lieu le **dimanche 26 mars 2017** organisée en partenariat avec libre évasion
- Fermeture générale de la chasse : le **samedi 28 février 2017**

• Composition du bureau

Président : Landreau Rémi : tél 02 51 65 67 00

Secrétaire Nerrière Anthony : Tél 02 51 65 62 86

Trésorier : Biteau Dominique

Repeuplement et environnement : Brosset Mathias ; Szygenda Bruno ; Naullet Patrick ; Nardeau Thierry et Landreau Yvon.

Contact FDCV : 02 51 47 80 90
scc.stmartin272@hotmail.fr

● COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes, composé de représentants des associations locales et de membres indépendants, assure l'animation de Saint Martin, participe à des actions de générosité (téléthon) et propose une location de matériel aux associations et aux particuliers.

Pour les demandes de location de matériel (*associations et particuliers*), un téléphone répondeur est installé au bureau du CDF. Pour toutes réservations, nous vous demandons d'appeler le 02 51 57 61 33 et de laisser votre message. Vous serez rappelés dans la semaine pour confirmation.

Merci d'appeler **le plus tôt possible** pour réserver votre matériel.

L'enlèvement du matériel se fera le vendredi soir à 18h30 et le retour le lundi soir à 18h30 également. Merci de respecter ces horaires.

Rappel : Lorsque vous réservez la salle polyvalente en mairie, merci de prévenir également le comité des fêtes pour la location du matériel.

• Composition du bureau

- **Président :** Mathieu Gaze
- **Vice-président :** Jean-Luc Bellanger
- **Trésorier :** Jean-Marc Roquet
- **Secrétaire :** Anthony Nerrière
- **Secrétaire adjoint :** Françoise Charrier

Toutes les personnes intéressées pour nous aider au Comité des Fêtes sont les bienvenues. Vous pouvez vous faire connaître auprès des membres du bureau. Merci d'avance.

● ABMC



- MAÇONNERIE
- COUVERTURE

Anthony BROSSET
2 impasse des Alouettes
85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS

CONTACT

☎ 02 51 65 34 72
☎ 06 89 68 26 23
abmcbrosset@gmail.com

● ARTISAN D'ART • CLAIRE BITEAU-GUILLEMAIN



- ENLUMINEUR
- MINIATURISTE

8 rue des Rosiers
85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS
L'atelier est ouvert sur rendez-vous.

CONTACT

☎ 06 79 50 11 56
enlumine@orange.fr
www.enlumine.org

● ENTREPRISE CLAUDE PAQUEREAU



- MAÇONNERIE
- COUVERTURE

11 rue des Peupliers
85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS

CONTACT

☎ 02 51 65 60 82
paquereau.c@wanadoo.fr

● ÉTABLISSEMENT AUVINET



- PRÊT À PORTER
- HAUTE COUTURE

Rue des Camélias
85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS

CONTACT

☎ 02 51 65 66 28

● GARAGE SOULARD



- RÉPARATION MÉCANIQUE
- TÔLERIE - PEINTURE
- VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS

4 rue des Camélias
85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS

CONTACT

☎ Accueil 02 51 65 61 08
garagesoulard@wanadoo.fr

● LE CODE BAR



- BAR
- TABAC
- JOURNAUX ET PRESSE
- PILES DE MONTRES
- CARTES TÉLÉPHONIQUES
- CARTES DE PÊCHE
- DÉPÔT PRESSING
- DÉPÔT DE PAIN

Nous sommes à votre disposition :

- **Le lundi** : de 7h30 à 13h
- **Le mardi, mercredi, jeudi** : de 7h30 à 13h et de 16h30 à 1h
- **Le vendredi** : de 7h30 à 13h et de 16h30 à 2h
- **Le samedi** : de 7h30 à 14h et de 16h30 à 2h
- **Le dimanche** : de 7h30 à 14h et de 16h30 à 1h
- **DÉPÔT DE PAIN** : Uniquement le lundi matin et pendant les congés de la boulangerie

10 rue du Clavaire
85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS

CONTACT

☎ 09 79 65 79 68
lecodebar@orange.fr

● LOÏC SOULARD



- ARTISAN
- PEINTRE SOLIER
- MOQUETTISTE

85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS

CONTACT

☎ 02 51 66 27 61
contactloicsoulard@orange.fr

● MÉTALLERIE SOULARD



- RÉALISATION EN INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

La Sorinière
85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS

CONTACT

☎ 02 51 65 60 38
Fax: 02 51 65 63 25
www.metalsoulard.fr

● SALON DE COIFFURE PHINE'MÈCHE



- **Lundi et samedi**: de 9h à 12h
- **Mardi, mercredi et vendredi**: de 9h à 12h et de 14h à 19h
- **Jeudi**: de 9h à 12h
- **Jeudi après-midi**: à domicile

6 rue des Glycines
85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS

CONTACT

☎ 02 51 57 93 92

● SATISFF'HAIR ELLE ET LUI - DEVEAU ELODIE



- COIFFURE À DOMICILE

- **Du lundi au vendredi**: de 9h à 12h et de 14h à 19h30
- **Le samedi**: de 8h à 16h

CONTACT

☎ 06 40 15 93 34

● SARL AUVINET

- ÉLECTRICITÉ • PLOMBERIE
- CHAUFFAGE
- ÉNERGIES RENOUVELABLES
- ZINGUERIE

RGE - ECO ARTISANS
15 rue des Mésanges
85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS

CONTACT

☎ 02 51 66 69 14
☎ 06 25 73 35 17
sarlauginetbernard@yahoo.fr

● SARL MENUISERIE • ALEXANDRE MASSÉ



- MENUISERIES INT./EXT.
- OSSATURE BOIS
- CUISINES
- ISOLATIONS
- BARDAGE

10 bis rue des glycines
85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS

CONTACT

☎ 02 51 61 13 20
☎ 06 29 36 60 80

● SARL RETAILLEAU



- CARRELAGE
- FAÏENCE

Route des Landes Génusson
85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS

CONTACT

☎ 02 51 65 68 72
retailleauolivier@yahoo.fr

ILS VIENNENT DE S'INSTALLER ET NOUS LEUR SOUHAITONS LA BIENVENUE !

● BOULANGERIE LE FOURNIL DES 3 CLOCHERS



10, rue des Rosiers
85130 SAINT MARTIN
DES TILLEULS

Ouvert
du mardi au jeudi de 7h à 13h et de 16h à 19h30
Le vendredi de 7h à 13h et de 16h à 21h PIZZA
Le samedi et dimanche de 7h à 13h

Service point retrait à la Boulangerie :

Pour permettre aux clients vivant dans des zones rurales d'avoir accès aux services de retrait, le Crédit Agricole a créé les Points verts. Ces espaces, situés chez les commerçants, sont devenus essentiels pour maintenir des services bancaires dans des territoires dépourvus d'agences bancaires et de distributeurs de billets. Ils permettent aux personnes d'effectuer des opérations simples, essentiellement des retraits d'espèces.

CONTACT

☎ 02 51 65 61 04

● CHTI'CKERS



Envie de décorer votre maison autrement, d'ajouter une touche personnelle à votre mobilier, personnaliser un objet, une pièce, votre véhicule ?

Ne cherchez plus et venez visiter notre page Facebook pour y découvrir l'ensemble des possibilités qui s'offrent à vous !

Pour vous ou faire plaisir, nous sommes là pour vous guider et réaliser vos envies. À bientôt !

CONTACT

Chtickers.deco@outlook.fr
www.facebook.com/chtickers.deco

● HUGUES JOUVIN



Artiste peintre, diplômé des Beaux-Arts de Nantes a posé ses valises avec sa famille en 2015 et y a installé son atelier dans l'ancienne école rue du Calvaire.

Sa peinture est un travail de copiste, plutôt inspirée par des photographies glanées dans différents support de communication. Sa palette d'inspiration est large, allant des paysages, aux portraits, passant par les animaux...ou les artistes.

34 rue du Calvaire
85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS

CONTACT

huguesjouvin@gmail.com

COMMERCES AMBULANTS

● POISSONNIER L'HERMINE

De La verrie
Tous les mardis après-midi - 15h - Place Jeanne d'Arc

● MARCHAND DE POMMES

M. Goulet de St Germain sur Moine
Les lundis après-midi des semaines paires
Vente à domicile

● FOOD TRUCK DE RUE



Vente à emporter de burgers, sandwiches américains, frites fraîches... Tous les lundis de 18h à 22h place Jeanne d'Arc.

CONTACT ☎ 06 20 23 67 98 + Facebook



● NAISSANCES

Les naissances de décembre 2016 seront insérées dans le bulletin de 2017

2015

- **SORIN Nathan**
(Cholet) 29 décembre
11 impasse du Caillon

- **BROSSET Louenn**
(Cholet) 18 juin
2 impasse des Alouettes

- **MARSOLLIER Jeanne**
(Cholet) 19 mai
25 rue des Glycines

2016

- **AUVINET Axel**
(Cholet) 24 mars
7 impasse des Alouettes

- **GATINEAU Lou**
(Cholet) 22 août
18 impasse des Alouettes

- **MARTIN Eliott**
(Cholet) 9 juin
2 impasse du Caillon

- **AUVINET Cloé**
(Cholet) 28 mars
2 rue des Hirondelles

- **GAZE Angèle**
(Cholet) 26 mars
8 rue des Peupliers

- **NERRIERE Romane**
(Cholet) 29 septembre
Rue de la Tabarière

- **AUVINET Rose**
(Cholet) 12 novembre
17 rue des Mésanges

- **GUITTON Abel**
(Cholet) 31 août
12 rue des Mésanges

- **POIRON Maëlle**
(Cholet) 25 février
11 rue des Pinsons

- **BIZON Louis**
(Cholet) 20 octobre
14 rue des Mésanges

- **LAFONTAINE Jade**
(Cholet) 15 février
9 rue des Glycines

- **THOMAS Aaron**
(Cholet) 3 octobre
22 rue du Calvaire

- **BROSSET Heïdi**
(Cholet) 12 janvier
« La Rainerie »

- **LUCAS Zélie**
(Cholet) 5 septembre
« La Fumelière »



● MARIAGES



- **SORIN Vincent & GALICHET Sophie**,
le 2 avril 2016
11 impasse du Caillon
- **GOURAUD Dominique & BROCHARD Laëtitia**,
le 9 avril 2016
6 rue des Mésanges
- **BAUDIN Frédéric & SORIN Magali**
Le 4 juin 2016
480 chemin des Demoiselles à Notre-Dame
de Bliquetuit (76)
- **THIMOLEON Miguel & BAUCHET Maryse**
Le 16 juillet 2016
12 place Jeanne d'Arc
- **MICHAUD Mickaël & PINEAU Elise**
Le 15 octobre 2016
17 impasse du Caillon

● DÉCÈS

- **BIZON Béatrice (née Chaigneau) – 49 ans**
(Angers) 31 décembre 2015
16 rue des Glycines
- **SIAUDEAU Jean – 81 ans**
(Cholet) 3 mars 2016
1 résidence de la Promenade
- **BROSSET André – 81 ans**
(Cholet) 7 mai 2016
« la Grande Bergerie »
- **POIRIER Bernard – 64 ans**
(Nantes) 24 septembre 2016
« la Valotière »
- **LUCAS François – 91 ans**
(Cholet) 2 juin 2016
Les Landes Génusson
- **GUINAUDEAU Bernard – 86 ans**
(Haute-Goulaine) 25 juin 2016
Haute-Goulaine (44)
- **HOULLE Olivier – 45 ans**
(St Martin des Tilleuls) 1^{er} décembre 2016
4 place Jeanne D'Arc

FÊTES ET MANIFESTATIONS

JANVIER

- **Mercredi 11**
VŒUX DU CLUB ET REPAS
12h Salle des jardins
- **Vendredi 13**
VŒUX DU MAIRE
19h Complexe de la Botterie
- **Samedi 14**
CROQUE-MONSIEUR / VIN CHAUD
SMSA VOLLEY - Complexe de la Botterie
- **Samedi 28**
PORTES OUVERTES
DE LA BIBLIOTHÈQUE de 10h à 12h.

FÉVRIER

- **Samedi 4**
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LIBRE EVASION
16h Salle du Restaurant Scolaire
- **Dimanche 5**
LOTO DE L'ÉCOLE (OGEC-APEL)
14h Complexe de la Botterie
- **Dimanche 19**
LOTO DU TENNIS DE TABLE
Complexe de la Botterie
- **Dimanche 26**
REPAS DES AÎNÉS,
ORGANISÉ PAR LE CCAS
À partir de 12h Salle des Jardins

MARS

- **Mercredi 1^{er}**
CONCOURS DE BELOTE,
CLUB LE BON TEMPS
Complexe de la Botterie
- **Samedi 5**
SOIRÉE REPAS LIVRÉ À DOMICILE
par TEAM Propulsion
- **Dimanche 12**
CONCOURS DE BELOTE
ORGANISÉE PAR LES PETITS FRÈRES
DES PAUVRES - Mortagne Sur Sèvre
13H30 Salle Traineau polyvalente
- **Dimanche 26**
RANDONNÉE DE LA CRÛME,
ORGANISÉE PAR LIBRE EVASION
Complexe de la Botterie

AVRIL

- **Samedi 1^{er}**
PÊCHE À LA TRUITE
ET OUVERTURE DE LA PÊCHE
Comité des Fêtes
- **Samedi 1^{er}**
CROQUE-MONSIEUR / VIN CHAUD
SMSA VOLLEY - Complexe de la Botterie
- **Samedi 22**
MATINÉE MARCHÉ DE PRINTEMPS
OGEC-APEL École Saint Louis
- **Samedi 22**
PÊCHE EN MER
Comité des Fêtes

MAI

- **Jeudi 25**
TOURNOI DE SIX
GSM Foot

JUIN

- **Lundi 5**
TOURNOI TRIPLETTE
VOLLEY
- **Dimanche 18**
KERMESSE DE L'ÉCOLE
OGEC - Complexe de la Botterie

JUILLET

- **Samedi 1^{er}**
ST MART'INTAMARRE
COMITÉ DES FÊTES

AOÛT

- **Samedi 26**
TOURNOI U15 ST MARTIN
GSM Foot

SEPTEMBRE

- **Samedi 2**
TOURNOI U11/U13
LA GAUBRETIÈRE
GSM Foot

OCTOBRE

- **Jeudi 26**
REPAS DU CLUB
Salle des Jardins

NOVEMBRE

- **Vendredi 3 et Samedi 4**
BOURSE AUX JOUETS
ET PUÉRICULTURE
Salle Mallard à La Verrie
- **Samedi 11**
COMMÉMORATION
DE L'ARMISTICE 14-18 à St Martin

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

- **Dimanche 23 avril** : 1^{er} tour
- **Dimanche 7 mai** : 2^e tour

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

- **Dimanche 11 juin** : 1^{er} tour
- **Dimanche 18 juin** : 2^e tour

● MAIRIE DE ST MARTIN DES TILLEULS

● Secrétariat de Mairie

1 rue des Glycines
85130 Saint Martin Des Tilleuls
Tél. : 02 51 65 61 27 - Fax: 02 51 65 67 66
mairie.st-martin.til@wanadoo.fr

● Ouvert au public

du mardi au samedi : 9h00 - 12 h 15
samedis semaines paires : 9h00 - 12h15

Heure de la levée du courrier : 9h

● Nouveaux arrivants

Vous venez d'aménager à Saint Martin des Tilleuls, nous vous invitons à vous faire connaître en mairie. Nous sommes à votre disposition pour vous informer sur les démarches à effectuer et vous présenter les services de la commune.

● Correspondant Ouest France

Correspondant Ouest France : en l'absence de correspondant, vous pouvez joindre la rédaction des Herbiers au 02 51 57 88 70 ou par courriel à redaction.lesherbiers@ouest-france.fr

Nous sommes à la recherche d'un nouveau correspondant Ouest France

● TARIF DES SALLES

	SALLE DES JARDINS			SALLE DE LA BOTTERIE		
	St Martinois	Locataire ext.	Chauffage	St Martinois	Locataire ext.	Chauffage
Vin d'honneur	80 €	118 €	42 €	85 €	113 €	58 €
Sépulture	50 €	70 €	-	50 €	70 €	-
1 journée repas famille, banquet, avec cuisine	136 €	182 €	42 €	113 €	197 €	58 €
1 journée repas famille, banquet, sans cuisine	113 €	159 €	42 €			
Préparation salle à 19h00	40 €	50 €	22 €	(mai à mi-août) 50 €	(mai à mi-août) 70 €	(mai à mi-août) 30 €
Préparation salle à 22h00	-	-	-	(mi-août à avril) 40 €	(mi-août à avril) 50 €	(mi-août à avril) 30 €
Formule deux jours avec cuisine	212 €	284 €	84 €	177 €	309 €	116 €
Formule deux jours sans cuisine	177 €	249 €	84 €			
Réveillons (Noël et St Sylvestre)	(14h à 18h) 248 €	(14h à 18h) 315 €	-	336 €	505 €	-

Tarifs salle du foot et foyer des jeunes pour le réveillon : 83 €

Tarifs salle du foot : 35 €

Un chèque de caution de 500 € ainsi qu'une attestation de l'assurance garantissant la responsabilité civile du preneur sont exigés.

● DÉCHETTERIE DES QUATRE-ROUTES



NE JETEZ PLUS VOS BOUCHONS ET COUVERCLES PLASTIQUES

L'association Vendéenne

Collecte les bouchons et couvercles en plastique

Elle a pour but de mener à bien des activités bénévoles afin de favoriser l'insertion de toute personne avec un handicap, au travers de projets pour du matériel adapté, du sport et des loisirs.

Chacun est invité à participer à :

- un geste éco-citoyen
- un geste simple
- un geste pour une bonne cause

Horaires d'ouverture :

- lundi et samedi : 9h à 12h / 14h à 18h
- mercredi et vendredi : 14h à 18h
- jeudi : 9h à 12h

Tél : 02 51 65 62 72

Les bouchons et couvercles sont acceptés à condition :

- Qu'ils soient propres et débarrassés de tout autocollant publicitaire
- Qu'ils ne contiennent pas de fer ou carton

Sont refusés :

- Les bouchons de produits chimiques hautement toxiques
- Les bouchons de sécurité : détergent, etc...

Point de collecte le plus proche : déchetterie de Saint Martin des Tilleuls

Votre contact : Luc Soullard : 06.95.41.79.71

Site internet : www.lesbouchonsdelavenir.fr

● LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Tous les particuliers du territoire de la Communauté de Communes du Canton de Mortagne sur Sèvre ayant chez eux un nid à détruire, **doivent contacter** :

Roger GUITTON des services techniques 06 46 49 86 88 qui est le correspondant pour « les frelons asiatiques » pour notre commune.

La dépense sera entièrement prise en charge par la communauté de communes de Mortagne sur Sèvre.

● LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) de Vendée est un syndicat professionnel agricole (loi 1884), elle est placée sous la tutelle technique des services décentralisés du ministère de l'agriculture. Elle organise des luttes collectives contre les rongeurs aquatiques, les chenilles défoliatrices, les taupes, les rongeurs commensaux...

CONTACT :

FDGDON - Allée des Druides BP 141 85 004
La Roche-sur-Yon Cedex - 02 51 47 70 61
fdgdec.vendee@wanadoo.fr

UN PEU DE CIVISME !

Ensemble partageons et respectons l'espace public

● CHIENS



Depuis la mise en place des 2 bornes de propreté canine (situées dans l'espace vert de l'école, et à l'étang), il est constaté que ces équipements sont largement utilisés, et nous remercions vivement les usagers pour leur civisme.

En revanche, nous sensibilisons les propriétaires ne les utilisant pas à s'en servir dans le but de préserver notre environnement.

● LES TROUBLES DU VOISINAGE

Conformément aux dispositions du Code de la santé publique, selon article R.1334-31, en aucun cas les aboiements d'un chien par sa durée, sa répétition ou son intensité ne doivent porter atteinte à la tranquillité du voisinage.

En cas de trouble, il est possible de demander au propriétaire de faire taire son animal.

● DÉFIBRILLATEUR

Nous vous rappelons qu'un défibrillateur pour les cas d'urgence cardiaque est installé sous le porche d'entrée du Complexe de la Botterie



● LE RESPECT DES RÈGLES DE STATIONNEMENT



L'espace public doit être accessible à tous !

Rappel du code de la route :

R417-10 – « Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation ».

R147-10/11,1° : Est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur trottoirs, passages ou accotements réservés à la circulation des piétons.

Le stationnement sur trottoir fréquent devant les domiciles oblige de nombreuses personnes à marcher sur la route. Dans le bourg, un certain nombre de places à proximité sont disponibles, quitte à faire quelques pas supplémentaires.

● NUMÉROS UTILES

- Pompiers: 18 ou 112
- Samu: 15
- Police Secours et Gendarmerie: 17
- Gendarmerie de Mortagne: 02 51 65 00 21
- Hôpital de Cholet: 02 41 49 60 00
- Polyclinique Du Parc: 02 41 63 42 00
- Centre Anti-Poison (Angers): 02 41 48 21 21
- Médecin du centre de régulation:
02 51 44 55 66 le soir, les dimanches et les jours fériés

● OFFICE DE TOURISME

Du **1er Janvier au 31 mai** et du **1er septembre au 31 décembre 2017** : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30, samedi de 9h30 à 12h30
Du **1er juin au 31 Août 2017** : tous les jours (sauf le dimanche après-midi) de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

2, Avenue de la Gare
85290 Mortagne-sur-Sèvre - 02.51.65.11.32
tourisme@mortagne-vendee.fr
www.vendeesevretourisme.fr

En période estivale, les deux Points Infos Tourisme de Mallièvre (Place des Tisserands) et de Saint-Laurent-sur-Sèvre (rue Louis-Marie Grignon de Montfort) vous accueillent en juillet et août du lundi au dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

● PERMANENCES PRATIQUES

- **Pôle emploi**
4 rue de l'Oiselière - LES HERBIERS
Lundi, mardi et mercredi: 8h30-16h30
Vendredi: 8h30-15h30
- **Véronique BESSE - Député de La Vendée**
2 bis rue du Tourniquet • 85500 LES HERBIERS
Tél.: 02 51 92 94 95
- **Guillaume JEAN - Conseiller Départemental**
Permanence les mercredis des semaines paires de 15h à 17h à la Communauté de Communes
Sur rendez-vous au 02 28 85 85 28

● LISTES ÉLECTORALES

Vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales ?
Vous avez changé d'adresse sur St Martin ?
Vous allez avoir 18 ans au plus tard le 28 février 2017 et n'avez pas été informés de votre inscription d'office ?

Pour le savoir, vérifiez l'adresse indiquée sur votre carte d'électeur.

Vous avez jusqu'au samedi 31 décembre pour vous rapprocher de la mairie munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

● CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

- **Avenue des Madeleines - 85 290 Mortagne/Sèvre**
- **Centre Médico-social CG85**
Tél.: 02 51 67 60 70
PMI, assistante sociale, puéricultrice
- **CAF**
Tél.: 0810 25 85 10 - Accueil sur rendez-vous.
Mme THIBAUT - 02 51 65 17 74
- **CPAM - CARSAT**
Bureau des permanences - 02 51 65 27 19
- **Service de soins à domicile**
Tél.: 02 51 65 20 39 - lundi et jeudi de 14h à 17h
- **F.N.A.T.H (Mutilés du travail)**
dernier mercredi du mois de 14h à 17h
sur rendez-vous - 02 51 37 06 15

● HORAIRES DES MESSES

- **St Martin des Tilleuls (un dimanche sur 2)** :
dimanche à 9h30

Permanences à la maison paroissiale:
samedi: 10h-11h30
1^{er} mardi du mois: 17h-17h50
- **St Aubin des Ormeaux (un dimanche sur 2)** :
dimanche à 9h30
- **La Verrie** : dimanche à 11h

Plus d'infos : www.saintmartinsursevre.com

● EMMAÜS

Ouvert tous les derniers samedis du mois de 9h à 11h. Local situé à côté du cimetière.



● UNE FAMILLE DE SAINT-MARTIN DANS LA GRANDE GUERRE DE 14-18



Entre 1914 et 1918, tandis que les jeunes hommes se battent, les familles elles, à l'arrière du front, s'organisent comme elles le peuvent. À Saint-Martin, Louis Bossard, âgé de 17 ans, un enfant encore, se trouve à la tête d'une ferme de 70 hectares au Couvineau ! Ses trois frères ont été mobilisés. Deux tomberont au champ d'honneur. Les Auvinet de La Louvrenière, eux, ont eu plus de chance...

Déjà en 1794, des Auvinet ont été massacrés à Saint-Martin en haine de la foi. À la fin du XIXe siècle, leurs descendants, à savoir 3 familles, habitaient La Louvrenière, un gros village sur la route des Landes-Génusson. Le chef de la famille qui nous intéresse ici, Augustin Alexis, était dit « propriétaire-cultivateur », au contraire de ses cousins qualifiés de simples « cultivateur » ou « fermier ». De son mariage le 9 janvier 1878 avec Julie Armande Poirier, fille également d'un « propriétaire-cultivateur » à La Gouère, il eut 10 enfants, avec une précision toute mathématique : 1 naissance tous les deux ans en moyenne. Les 7 garçons ont été mobilisés entre 1914 et 1918. Le plus remarquable est que tous sont revenus vivants de la guerre. Statistiquement, l'un d'entre eux au moins aurait dû mourir pour la France (1 mort pour 6 mobilisés). Valentin Auvinet, duquel nous tenons la plupart des éléments biographiques qui vont suivre, attribuait cette préservation tout exceptionnelle à la Sainte Vierge. N'est-il pas justement un des miraculés de Lourdes ?

Auguste (né en 1878) a fait toute la guerre dans l'infanterie, contrairement à Armand (1880) et à Léon (1888) qui eux ont servi dans l'artillerie. Les deux premiers se sont mariés le même jour à deux femmes Auvinet. Ils totaliseront à eux trois plus de 20 enfants !

Clément (né en 1890) a lui été mobilisé au 5ème régiment de cuirassiers. Il doit être blessé ou malade à l'hiver 14-15 car il est soigné dans plusieurs hôpitaux au Touquet et à Tours. Il est blessé par éclat d'obus le 12 juin 1918 et termine la guerre à nouveau dans les hôpitaux, à Paris puis à Castelnau-dary. Entre-temps, son sang-froid lui a valu une belle citation à l'ordre du régiment : « Pendant une attaque violente, a tenu l'ennemi en échec avec son fusil-mitrailleur, permettant par son attitude à son capitaine commandant de rallier et repousser la compagnie avec des éléments de différentes unités ».

Arsène (né en 1892) a fait le début de la guerre au 114ème régiment d'infanterie avant d'être versé au 35ème. Il passe 59 jours sous le feu de Verdun sans une égratignure, mais est gravement blessé dans la Somme par éclat d'obus le 15 septembre 1916. On l'affecte ensuite dans les services auxiliaires. Après la guerre, il monte une épicerie et fonde les établissements Auvinet que nous connaissons tous.

Valentin est de 1894. Il est entré chez les Frères de Saint-Gabriel le 2 mars 1911. Devenu Frère Pasteur, il se trouve en Angleterre au moment de la déclaration de la guerre. Incorporé à son retour au 134ème d'infanterie, il est fait prisonnier le 10 mai 1915 et ne sera libéré que le 3 décembre 1918. Durant sa captivité à Munster, puis en Pologne, il a raconté qu'il avait beaucoup souffert de la faim et qu'il était passé devant un conseil de guerre allemand. Soigné à tort comme tuberculeux, il est guéri en 1927 après un

bain aux piscines de Lourdes. Il est décédé en 1997, après avoir été décoré de la Croix de guerre à Nantes le 11 novembre 1995.

Emmanuel, enfin, est né en 1898. Il n'a donc été mobilisé qu'à la toute fin de la guerre. Encore ne peut-il répondre à l'appel car, novice chez les Frères de Saint-Gabriel en Belgique, il est retenu prisonnier par les Allemands. Il est dit à l'époque « professeur d'aveugle ». On le retrouve donc après la guerre sous le nom de Frère Joseph-de-la-Croix à La Persagotière à Nantes. Il termine chef du groupe d'aveugles de l'Institution des sourds et aveugles de la ville de Marseille où il meurt le 23 décembre 1934.

Les filles Auvinet n'ont elles aussi pas démerité : comme épouses de soldats pour **Valentine** (1886) et **Armande** (1897), et comme Religieuse au service des blessés de guerre pour **Marie** (1882). En 14-18, Sœur Maria Augusta était pharmacienne à l'hôpital militaire de Valognes.

Au final, cette famille nous offre un bel exemple de dévouement sous différentes formes. Elle est l'archétype de ces familles du bocage vendéen bercées dans la religion catholique qui ont donné tant de bras virils à l'agriculture du pays et suscité tant de vocations.

Jérôme BITEAU jc.biteau@orange.fr
Remerciements : Marie-Thérèse Guitton

En vue de la constitution d'un groupe de travail sur l'histoire de Saint-Martin, les personnes intéressées peuvent se manifester auprès de Jérôme Biteau : jc.biteau@orange.fr
06.01.79.05.44

Mairie
1 rue des Glycines
85130 Saint Martin des Tilleuls
02 51 65 61 27

mairie.st-martin.til@wanadoo.fr

